

**Projet de construction du poste Henri-Bourassa à 315-25 kV
à Montréal, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles**

LE BAPE INFORME LA POPULATION LE 2 AVRIL 2012

Québec, le 15 mars 2012 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tient une séance d'information sur le *Projet de construction du poste Henri-Bourassa à 315-25 kV à Montréal, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles* par Hydro-Québec TransÉnergie. Cette séance à laquelle participera le promoteur sera animée par une représentante du BAPE et aura lieu le **lundi 2 avril 2012, à compter de 19 h 30, à l'Hôtel Le Prestige, Salle Sherbrooke B, 12555, Sherbrooke Est, Montréal.** L'objet de la séance d'information est de permettre aux citoyens de s'informer sur le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE. Cette séance d'information s'inscrit dans le mandat que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a confié au BAPE. Ce dernier doit rendre accessibles au public l'étude d'impact et l'ensemble du dossier relatif au projet. La période d'information et de consultation du dossier par le public débute aujourd'hui et se terminera le 30 avril 2012.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par le promoteur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 30 avril 2012, ces documents peuvent être consultés à la **Bibliothèque Rivière-des-Prairies, 9001, boulevard Perras, Montréal.**

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, local A-M100 de même que sur le site Web du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LE PROJET

Plusieurs postes et lignes du réseau de transport d'Hydro-Québec au nord-est de la région métropolitaine de Montréal ne suffiraient plus à la tâche et d'autres verraient leur capacité dépassée à court terme. Pour répondre à l'ensemble des besoins en électricité de manière optimale, Hydro-Québec TransÉnergie a élaboré un plan d'évolution du réseau de transport pour ce territoire regroupant plusieurs projets, dont celui du poste Henri-Bourassa à 315-25 kV. Ce poste remplacerait l'actuel poste Bourassa à 120-12 kV situé dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles de la Ville de Montréal et serait construit à l'emplacement du poste Bourassa existant.

Le poste Henri-Bourassa comprendrait notamment :

- deux transformateurs de puissance à 315-25 kV ;
- deux disjoncteurs à 315 kV ;
- un bâtiment de manœuvre abritant 28 départs de ligne à 25 kV ;
- un bâtiment de commande.

La conception du poste pourrait évoluer en fonction de la charge jusqu'à un maximum de quatre transformateurs et de 56 départs de lignes à 25 kV. Le réagencement de lignes à proximité du poste serait nécessaire afin de le raccorder au réseau de transport. Le poste existant serait démantelé en 2019, après la conversion à 25 kV des équipements à 12 kV en place.

Le coût du projet est estimé à 82,5 M\$ et la mise en service du poste est prévue pour 2014.

Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

Selon l'étude d'impact, les principales répercussions du projet seraient liées au déboisement et au paysage, à la présence potentielle d'espèces fauniques à statut précaire et au bruit.

Selon l'étude d'impact, le projet entraînerait le déboisement d'une superficie totale de quelque 2 450 m², soit environ 1 250 m² du côté ouest du poste pour dégager l'emprise de la ligne à 315 kV réaménagée et quelque 1 200 m² à l'avant du poste pour permettre la construction des bâtiments. Le promoteur préparerait un plan de compensation des pertes de ces superficies boisées avec la collaboration de la Ville de Montréal. L'étude mentionne aussi qu'afin de considérer un milieu naturel d'intérêt identifié dans le *Plan d'implantation et d'intégration architecturale* de l'arrondissement, le déboisement serait fait de façon sélective et manuelle, sans essouchage et serait effectué avant la période de nidification des oiseaux, dans la mesure du possible en hiver, en maintenant un écran boisé le long du boulevard Henri-Bourassa. Enfin, l'implantation des nouveaux bâtiments contribuerait à améliorer la vue perçue depuis le boulevard Henri-Bourassa puisqu'ils masqueraient les équipements situés à l'arrière du poste.

Puisque le secteur du projet pourrait être fréquenté par deux espèces de reptiles à statut particulier (Couleuvre brune et Couleuvre tachetée), le promoteur réaliserait un inventaire de couleuvres sur les terrains touchés par le projet, au courant du printemps 2012. Au besoin, il élaborerait des mesures d'atténuation appropriées en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Le bruit produit par le poste projeté serait inférieur à celui du poste existant et respecterait les normes en vigueur. Ainsi, les résidents les plus rapprochés dans le secteur situé au nord-ouest du poste ne pourraient percevoir ce bruit puisqu'il serait inférieur au bruit ambiant du quartier et ce, même la nuit.

LA DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE

C'est durant cette période d'information de 45 jours que tout citoyen, tout groupe, toute municipalité ou tout organisme peut faire la demande d'une audience publique auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le cas échéant, une commission du BAPE pourrait être chargée d'enquêter sur le projet et de consulter la population à cet effet. Cette demande doit être transmise, par écrit, **au plus tard le 30 avril 2012**, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Louise Bourdages, au numéro suivant : 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 532 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : poste-henri-bourassa@bape.gouv.qc.ca.